

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ

**Le Président de Limoges Métropole**

du 28 mars 2024

Portant délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Yves RIGOUT, Conseiller communautaire délégué

N° 25057

« Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 521-9 et L. 521-10 ;  
« Vu les délibérations n°7 et 8 du conseil communautaire du 8 juillet 2022 concernant l'élection du Président et des Secrétaires ;  
« Vu la délibération n°11 du conseil communautaire du 22 juillet 2022 relative au changement de dénomination des mandataires membres du bureau et conseillers communautaires délégués ;  
« Vu la délibération n°11 du conseil communautaire du 22 novembre 2022 relative aux délégations d'attributions du conseil communautaire au Président ;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er :** Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°20090058 du 27 juillet 2009.

**ARTICLE 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles TOULZA, M. Jean-Yves RIGOUT, Conseiller communautaire délégué, est délégué par le présent arrêté à exercer sous la surveillance et la responsabilité du Président et conformément avec les fonctions dans le domaine suivant :

- Engagement supérieur
- Sécurité

**ARTICLE 3 :** A ce titre, et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles TOULZA, M. Jean-Yves RIGOUT peut signer tout document se rapportant aux fonctions énumérées à l'article précédent.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Le Président,

Signé électroniquement le 28/03/2024

Publié le 28 mars 2024

Cet arrêté sera également l'objet d'une information de la personne intéressée.

Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la communication des formalités de publicité.

Jean-Yves RIGOUT, 2024

Arrêté publié le 28/03/2024

Document n° 25057

ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Yves RIGOUT, Vice-Président

1 DOCUMENT - Publié le 28 Mars 2024

 **ARR\_SIGN\_25057\_RIGOUT.pdf**  
(.pdf, 173,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**